

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04773 Numéro SIREN : 839 648 821 Nom ou dénomination : A . C conseil

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2021 sous le numéro de dépôt 12200

12900 certifié conforme à l'original
20 AVR. 2021



N° 15949 * 01
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

ADAPTE POUR LA DUE DECLARATION
PAR TELEDI C.F.R.

Néant ☐

Désignation de l'entreprise : AC CONSEIL - SIREN : 839648821

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 8

Exercice N clos le
31/12/2018

				Exercice N clos le. 31/12/2018					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	972	AK	567		405
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	632	AU	316		316
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	1 604	BK	883		721
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	2 660	BY			2 660
		Autres créances (3)		BZ	7	CA			7
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Disponibilités		CF	7 982	CG			7 982		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	10 649	CK			10 649	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Écarts de conversion actif *		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	12 253	1A	883		11 370	
Renvois : (1) Dont droit au bail .				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations			Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

ADAPTE POUR L'UTILISATION
PAR LE FIDEUR

Désignation de l'entreprise AC CONSEIL - SIREN : 839648821		Néant ☐	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 029
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 320
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 341
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 370
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

DGFIP N° 2052-SD 2019

ADRESSE POUR LA LÉGE D'ICRATICS
PAR LE LÉGE LÉ

Désignation de l'entreprise **AC CONSEIL - SIREN : 839648821**

☐ Néant

(RENAIS, voir tableau n° 2053). * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.C CONSEIL

26 ALLEE SIDNEY BECHET

93430 VILLETANEUSE

Siret 83964882100016 Code 7022Z

Approbations des comptes de l' exercice 2018

L' an deux mille vingt et un, le 04 avril, à 10 heures.

Madame ANTONJEYARAJ Premalatha, associé unique et président de la société A.C Conseil, société par actions simplifiée au capital de 1000€ immatricule au RCS de BOBIGNY sous le numéro 839 648 821, et dont le siège social est situé 26 ALLEE SIDNEY BECHET 93430 VILLETANEUSE.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et se soldant par un bénéfice de 7029€ euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7029€ au report à nouveau :

Des décisions qui précèdent ; il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigne sur le registre des décisions

L'associé unique

